



VADEMECUM

LA DIRECTION DE THÈSE

A L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

PARTIE I : RÉGLEMENTATION ET CONTEXTE

- Le doctorat : une formation à la recherche par la recherche
- Rôle et missions d'un directeur de thèse

PARTIE 2 : LES BONNES PRATIQUES EN RECHERCHE

- Éthique de la recherche
- Intégrité scientifique et prévention du plagiat

PARTIE 3 : QUELQUES ASPECTS CLÉS DE L'ENCADREMENT DOCTORAL

- Encadrement du doctorant pendant sa thèse
- La construction du projet professionnel du doctorant

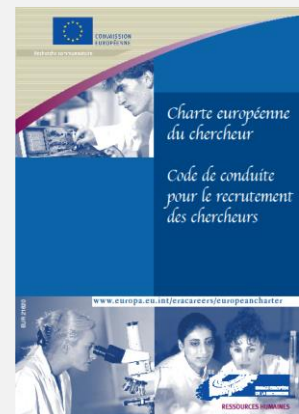
PARTIE 1 : RÉGLEMENTATION ET CONTEXTE

Le doctorat : une formation à la recherche par la recherche

Le contexte européen de la recherche scientifique

« La charte européenne du chercheur est un ensemble de principes généraux et de conditions de base qui spécifient les rôles, les responsabilités et les prérogatives des chercheurs et des employeurs et/ou bailleurs de fonds des chercheurs. Elle a pour objectif d'assurer que les relations entre les chercheurs et les employeurs ou bailleurs de fonds soient de nature à favoriser la réussite en ce qui concerne la production, le transfert, le partage et la diffusion des connaissances et du développement technologique, et à favoriser le développement de la carrière des chercheurs ».

Consulter le site Horizon 2020 pour accéder à La charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

ZOOM

sur le Label HRS4R obtenu par
l'Université Jean Moulin Lyon 3 en octobre 2018



Le cadre national de la formation doctorale : l'arrêté du 25 mai 2016

« La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel. Elle est sanctionnée par la délivrance du diplôme national de doctorat. Le diplôme, délivré par un établissement public d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur ». [Consulter](#) l'arrêté du 25 mai 2016.

La formation doctorale au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : la Charte du doctorat de l'Université de Lyon

« La délivrance du diplôme est assurée par la COMUE Université de Lyon. L'inscription administrative et la préparation de la thèse s'effectuent dans l'un des établissements opérateurs de l'Université de Lyon. La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant ou la doctorante et le directeur ou la directrice de thèse. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Chacun a donc des droits et des devoirs respectifs. Cette charte définit ces engagements réciproques. Elle engage chacun à respecter les règles de la déontologie selon les dispositions réglementaires en vigueur et les pratiques déjà expérimentées dans le respect de la diversité des disciplines, des écoles doctorales et des établissements. Son but est la garantie d'une haute qualité scientifique ».

⇒ [Consulter](#) l'intégralité de la Charte du doctorat de l'Université de Lyon

⇒ Consulter les sites dédiés aux études doctorales de [l'Université de Lyon](#)
et de [l'Université Jean Moulin Lyon 3](#)



Rôle et missions d'un directeur de thèse

Article « Un directeur de thèse, à quoi ça sert ? » Par Valérie Sabatier¹.

« Pour réussir son doctorat, mieux vaut former une bonne équipe avec son directeur de thèse. Voici quelques conseils pour mieux comprendre ce qu'un doctorant peut attendre de son mentor (...). Se lancer dans un doctorat, c'est accepter de remettre en question ses certitudes et ses acquis. Mais en quoi cet accompagnement consiste-t-il précisément ? Jusqu'où l'implication du directeur de thèse peut-elle aller et quelles en sont les limites ? Les points de vue divergent mais la question ne laisse jamais indifférent. Au-delà des témoignages personnels, voici quelques points de repère pour mieux comprendre ce qu'un doctorant peut attendre de son mentor.

▪ Guider sans imposer

En tant qu'encadrant du travail doctoral, le directeur de thèse a pour rôle principal d'orienter le doctorant dans ses choix relatifs à l'état de l'art, à la méthodologie de recherche, à l'analyse scientifique, et la structure de la thèse. (...). Le doctorant reste responsable de sa propre thèse : son autonomie scientifique doit se développer tout au long de son doctorat pour que la thèse soutenue démontre sa capacité à produire une recherche originale. Le directeur accompagne le doctorant, mais ne se substitue pas à lui sur le plan scientifique.

▪ S'assurer des conditions de travail

En sortant du cadre purement scientifique, un autre rôle important du directeur de thèse est de s'assurer des bonnes conditions de travail des doctorants. Cette responsabilité est certes partagée avec l'école doctorale, de même qu'avec l'entreprise lorsque la thèse est en convention CIFRE. (...)

▪ Créer une relation de confiance

On l'oublie parfois, la relation entre un directeur de thèse et un doctorant est avant tout une relation humaine. Pour certains, le directeur de thèse peut "faire ou défaire" un doctorant. »

¹ Associate professor of Strategy, Grenoble École de Management (GEM) | 21/09/2018



« Le directeur de thèse s'engage dans une relation à long terme, avec un doctorant qui s'engage dans un des plus importants projets de sa vie professionnelle ou personnelle. Dans cette relation qui sort du cadre scientifique strict, il s'agit de mieux connaître les motivations du doctorant. Il est également important de créer une relation de confiance pour que les retours donnés – qu'ils soient positifs ou négatifs – puissent être intégrés par le doctorant. Encourager le doctorant à surmonter les moments difficiles, faire preuve d'ouverture aux idées nouvelles, inciter les doctorants à exceller, voilà des dimensions essentielles mais parfois difficiles à travailler et à transmettre, d'autant plus que les directeurs de thèse ont rarement l'occasion de se mettre eux-mêmes en posture d'apprenant. (...) »

▪ Aider à tisser un réseau

Pour discuter de l'orientation professionnelle des doctorants, il est nécessaire de dissocier les deux grandes options de carrières : les carrières académiques ou les carrières en entreprise. (...) Enfin, le directeur de thèse peut jouer un rôle important dans la transmission de l'éthique du chercheur. (...) Discuter de la confidentialité assurée par le chercheur, du respect des données, de l'intégrité des répondants ou de la précision des bases de données sont autant de sujets qu'un directeur peut aborder, voire contrôler auprès de ses étudiants ».

Consulter l'intégralité de l'article : Cet article a été initialement publié sur The Conversation

Les formations à l'encadrement de thèses

Afin de connaître et mettre en œuvre les évolutions de la réglementation et des pratiques, les directeurs de thèse sont encouragés à se former à l'encadrement de thèse.

Le pôle Ressources Humaines, Métiers et Formation de l'Université Lyon 3 propose un catalogue de formations pour les personnels, et notamment des formations en management et conduite de projets ».

⇒ + d'infos sur l'intranet UJMLyon 3 > Parcours des nouveaux enseignants.



PARTIE 2 : LES BONNES PRATIQUES EN RECHERCHE

Éthique de la recherche

Le MOOC Éthique de la recherche

« Depuis mai 2016, tous les doctorants doivent se former à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche. Le **MOOC** proposé par l'Université de Lyon, centré sur **l'éthique de la recherche**, s'adresse prioritairement aux étudiants en thèse, mais concernent tous les chercheurs et citoyens qui souhaitent réfléchir aux transformations et implications contemporaines de la recherche, et aux nouveaux enjeux éthiques qu'elles soulèvent (...).

[Lire la suite et se former](#)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 s'est engagée sur la problématique de l'éthique de la recherche et a rendu obligatoire une formation « éthique de la recherche » pour tous les doctorants de l'établissement. Ainsi, l'université Lyon 3 incite tous les enseignants-chercheurs et chercheurs à suivre le MOOC « Éthique de la recherche ».

La plateforme éthique de l'Université de Lyon

« (...) L'Université de Lyon fait le choix d'une approche intégrée qui articule étroitement l'éthique de la recherche, l'intégrité scientifique, la déontologie et la responsabilité sociale, tout en respectant la spécificité de chaque champ. L'Université de Lyon s'inscrit ainsi dans un contexte national et international de forte demande en matière d'éthique adressée aux chercheurs et aux organismes de recherche ».

ZOOM sur La plateforme éthique de l'Université de Lyon

⇒ [SUIVRE LE LIEN](#) « **UNE PLATEFORME ETHIQUE POURQUOI ?** »



Intégrité scientifique et prévention du plagiat

Qu'est-ce que l'intégrité scientifique ?

« L'intégrité scientifique, qui se comprend comme l'ensemble des règles et des valeurs qui doivent régir l'activité de recherche, pour en garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux, est la condition indispensable du maintien de la confiance qu'accorde la société aux acteurs de la recherche ». ²

Qu'est-ce que le plagiat ?

« Le plagiat est le fait de s'approprier de manière indue toute idée ou tout contenu (écrit, visuel, audiovisuel...) d'un auteur sans le citer ».

« C'est le Code de la propriété intellectuelle qui définit le plagiat et la contrefaçon : il s'agit de "toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur. Cela implique que, pour toute reproduction de travaux d'un tiers, il est donc nécessaire d'indiquer clairement le nom de l'auteur et la source, notamment par l'utilisation de guillemets. Mais attention à la paraphrase ! Il ne suffit pas de remplacer les mots par d'autres, la structure de la phrase doit également être repensée, sans oublier de faire référence à la source »³.

⇒ Le manque de compétences en matière de citation et l'usage non maîtrisé du copier-coller sont à l'origine de nombreux cas de plagiat. Pour s'informer sur les bonnes pratiques, [consulter](#) le site de l'Université de Lyon.

À NOTER : [une boîte à outils](#) sur la problématique du plagiat est disponible sur le site de Michelle Bergadaà de l'Université de Genève.

² Legifrance.gouv.fr

³ [L'étudiant.fr](http://L'etudiant.fr)



PARTIE 3 : QUELQUES ASPECTS CLÉS DE L'ENCADREMENT DOCTORAL

Encadrement du doctorant pendant sa thèse

Les Écoles Doctorales et le Service de la Recherche de Lyon 3

▪ Les écoles doctorales sont des structures clés dans l'encadrement des doctorants dont le rôle est défini par l'article 3 de l'arrêté du 25 mai 2016. Elles « mettent en œuvre une politique d'admission des doctorants en leur sein, fondée sur des critères explicites et publics, informent les étudiants sur les conditions d'accès, les compétences requises, les financements susceptibles d'être obtenus, la nature, la qualité et les taux d'activité professionnelle après l'obtention du doctorat ». [Lire la suite](#)

▪ Le Service Général de la Recherche de l'Université Lyon 3 propose un accompagnement des doctorants et directeurs de thèse sur différents aspects du parcours des doctorants, notamment les volets :

- Financements du doctorat
- Inscriptions administratives des doctorants
- Mise en place des co-tutelles et co-directions
- Organisation des soutenances de thèses

⇒ [Suivre le lien](#) Service Général de la Recherche/ Écoles doctorales

▪ Livret pratique « La thèse à Lyon 3 »

Le Service Général de la Recherche et les Bibliothèques Universitaires ont conçu le livret pratique « La thèse à Lyon 3 » qui présente l'ensemble des contacts (écoles doctorales, pôle d'inscription etc.) et des procédures administratives en lien avec le déroulé d'une thèse (de l'inscription à la soutenance). Ce guide pratique est consultable [via ce lien](#).



Convention individuelle de formation et comité de suivi

La convention individuelle de formation : La convention individuelle de formation signée par le doctorant et son directeur de thèse définit de manière précise et détaillée les objectifs et conditions de réalisation de la thèse. Elle est révisable à chaque comité de suivi.

Comité de suivi : [Consulter les sites des écoles doctorales](#) pour connaître les spécificités de l'organisation des comités de suivi, qui sont propres à chaque école doctorale.

« **Le comité de suivi est-il consulté avant la réinscription d'un doctorant ?** » L'arrêté de mai 2016 impose de consulter le comité de suivi à partir de la troisième inscription mais son avis peut être sollicité dès la deuxième inscription si le conseil de l'école doctorale le décide ». [\(MESRI > La formation doctorale renouvelée par l'arrêté du 25 mai 2016\)](#)

Inscription en thèse et césure

Les doctorants doivent effectuer une double inscription : une inscription pédagogique auprès de leur école doctorale et une inscription administrative à l'université Lyon 3.

Césure : les doctorants peuvent effectuer une année de césure pendant leur parcours de thèse. La demande doit être argumentée et validée par toutes les parties prenantes de l'encadrement du doctorant (directeur de thèse, direction de laboratoire et d'école doctorale, VP recherche).

Informations générales et bonnes pratiques

La lutte contre les discriminations : Voir le site de l'UJM Lyon 3 > intranet > promotion des égalités.

Les actions contre le sexisme et le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche : [Suivre le lien](#) du site du Conseil supérieur pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes / [Consulter](#) le site du Collectif de Lutte contre le Harcèlement Sexuel dans l'Enseignement Supérieur.

⇒ Marion GIRER, chargée de mission « Promotion des égalités » au sein de Lyon 3 : marion.girer@univ-lyon3.fr



La construction du projet professionnel du doctorant

Le référentiel des fiches RNCP

« En février 2019, le doctorat a été inscrit au Répertoire national de la certification professionnelle (R.N.C.P.) ».

Cette inscription du doctorat au répertoire RNCP permet d'identifier les compétences à acquérir par les doctorants lors de leur travail de recherche. L'identification par le directeur de thèse des compétences particulières à développer peut être un outil structurant dans le suivi des doctorants.

« Six blocs de compétences communs à l'ensemble des docteurs et liés à leur formation par la recherche ont été identifiés:

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective » (MESRI, Journée du doctorat du 18 Juin 2019) ».

⇒ [Consulter l'arrêté du 22 février 2019](#)

Le Pôle Carrière des Docteurs de l'Université de Lyon

« L'Université de Lyon propose des dispositifs spécifiques à l'insertion professionnelle des doctorants afin de les accompagner dans leur insertion après l'obtention de leurs diplômes de docteurs ».

⇒ [Consulter](#) le site du Pôle Carrières (contact.doctorat@universite-lyon.fr)



Doctoriales de
l'Université de Lyon



Académie de l'innovation



Doctor'Entreprise



Doctorant-conseil

« Le Doctorant-Conseil est un dispositif national ayant pour ambition de permettre aux doctorants et aux entreprises de mieux se connaître. Il permet aux entreprises de bénéficier des compétences d'un doctorant sur un projet ponctuel et de courte durée, en lui confiant une mission d'expertise. Cette mission, qui ne peut excéder 32 jours/an, est réalisée en parallèle de sa thèse. L'intervention du doctorant se veut à forte valeur ajoutée et peut être très variée : expertise, veille, formation, conseil, etc ».

« Pour les doctorants et jeunes docteurs qui envisagent de continuer leur carrière dans la recherche académique, ou non, l'Université de Lyon propose un site Internet dédié ».

[Plus d'infos sur le site "Après le doctorat"](#)

Pour un suivi personnalisé du projet professionnel des doctorants

Depuis le mois de septembre 2019

- Ateliers de groupe au SCUO IP de l'université Lyon 3
 - Entretien individuel avec Oriane Lorne du Pôle Carrière de l'UDL
- ⇒ **Contact** inscriptions ateliers et entretiens : scuio-ip@univ-lyon3.fr



CONTACT

recherche@univ-lyon3.fr

ADRESSE POSTALE

Université Jean Moulin Lyon 3, Service de la recherche
1C avenue des Frères Lumière CS 78242
69372 Lyon cedex 08

ACCUEIL

18 rue Chevreul 69007 Lyon

Document réalisé dans le cadre de l'action HRS4R n°28, Responsable d'action : Alice Forry.

